



QUELS SONT NOS CURSUS DE FORMATION ?

FORMATION INITIALES

FORMATIONS AVANCEES

PERFECTIONNEMENT

SPECIALISATION

FORMATEUR

FORMATION
DE BASE

FORMATION
D'APPROFON-
DISSEMENT

UNIVERSITE
D'ETE
MASTERCLASS

SPECIALISATION
FAMILLE

Formation de
FORMATEUR
en gestion de
conflit

Groupes de
pratique-
Coaching

SPECIALISATION
ENTREPRISE

FORMATION PRINCIPALE

Analyse de
pratiques
Supervisions



COMMENT SE PRESENTE LE CURSUS DE LA FORMATION PRINCIPALE en médiation ou en négociation ?

Formation de 250 heures, base plus approfondissement.

L'IHEMN forme des médiateurs et des négociateurs, destinés à gérer des conflits difficiles, avec une très haute exigence de qualité, de posture, de déontologie et d'éthique.

Sa formation est reconnue par toutes les institutions ou groupements relevant de la médiation en France et à l'étranger (*FFCM, CNB-CNMA, Cours d'Appel, IACP...*), et la formation aboutit à la délivrance d'un diplôme universitaire en médiation-négociation organisé en partenariat avec l'Université de Nîmes.

Son enseignement est fondamentalement tourné vers la pratique, tout en bénéficiant des meilleures et plus récentes connaissances théoriques. La pédagogie est active et diversifiée, et l'attention à chaque participant est exceptionnelle.

L'institut développe ses actions tant en France qu'à l'étranger.

L'institut est « *Institut de Recherche* » et noue des contacts ou des partenariats avec des centres de recherche, des centres de médiation ou toutes organisations ayant pour visée la construction de la paix, dans le monde entier.

La formation principale comprend deux phases :

- une phase correspondant à la formation de base,
- une phase correspondant à la formation d'approfondissement.

1. Formation de base 60 h

La formation de base permet l'apprentissage des fondamentaux en matière de MARD. (Modes amiables de résolution des différends). Elle permet d'accompagner en médiation en toute connaissance, et d'améliorer ses compétences en négociation.

2. Formation d'approfondissement 190 h : 150 h présentiel + 40 h mémoire

La formation d'approfondissement permet de compléter les enseignements et les pratiques apprises lors de la formation de base, et d'approfondir ses connaissances, ses compétences et sa pratique en vue de gérer des conflits difficiles. Elle comprend :

I. **Des séminaires d'approfondissement pour 110 heures de formation**, répartis sur 16 jours : 7 fins de semaines, vendredi et samedi, et 2 journées en France (par semaine entière à l'étranger).

1. Créativité dans la recherche de solutions + PPM
2. Négociation 1 : droit collaboratif (séminaire validé IACP)
3. Travail relationnel en médiation et négociation + PPM
4. Le conflit et moi. La dimension personnelle en médiation.
5. Négociation 2 : principes, méthodologie et posture en négociation, procédure participative et approche collaborative. + PPM
6. Les apports de la CNV pour la médiation (Communication Non Violente).
7. Qualités du médiateur ou négociateur + PPM
8. La dimension émotionnelle en médiation
9. Colloque

* PPM = Groupe de **Pratique** et insertion dans la Pratique, **Promotion** et suivi **Mémoire**

Tous les séminaires comprennent 40 % théorie et 60 % de pratique, exercices, jeux de rôles afin d'intégrer la théorie. La pratique s'effectue à partir de cas réels.

II. **Un Séminaire intensif d'approfondissement et de synthèse de 40 h en fin de cursus** (5 jours en juillet ou Août).

Le séminaire de synthèse comprend 70 % de pratique 30% concepts théoriques : il prévoit des pratiques intensives de médiation, **à travers un cas pratique de médiation ou négociation par séquence de 4 heures**, qui amènent à intégrer les savoirs-faire et les savoirs-être de médiateur ou négociateur.

Il permet de (re)voir de façon synthétique et encore plus approfondie, tous les concepts qu'il est indispensable de connaître et d'avoir intégré pour exercer la médiation ou la négociation. Il prépare ainsi excellemment à l'exercice de la profession et à l'examen.

PROGRAMME SEMINAIRE DE SYNTHESE

| JOUR 1 | JOUR 2 | JOUR 3 | JOUR 4 | JOUR 5 |
|---|---|---|--|---|
| Le Processus de résolution des conflits 1 | Le processus de résolution des conflits 2 | Négociation 1 Principes, posture, méthodologie, droit collaboratif | Le conflit et moi. La dimension personnelle. | Déontologie et éthique Cadre juridique en médiation et négociation |
| Travail de Créativité en médiation | Travail relationnel | Négociation 2 procédure participative, approche collaborative | Apports de la CNV. Gérer la dimension émotionnelle. | Synthèse des qualités du médiateur et négociateur. |

III. La formation prévoit une insertion réelle dans la pratique.

Au-delà de la pratique lors des séminaires, tirés de cas réels, sont organisés :

1. Une insertion dans une structure de médiation créée, ou une aide en vue de la création d'une structure d'exercice que le ou les participants souhaitent créer,
2. Des participations à des séances réelles d'information à la médiation, ou à des médiations, par le biais de centres de médiation partenaires.
3. La possibilité de participer en sus à des groupes de pratique-coachings (payants).

IV. Rédaction d'un mémoire (40 h)

La formation est ponctuée par la rédaction d'un mémoire, validé pour 40 heures de formation.

Pour en assurer la qualité, ce mémoire est accompagné tout au long de l'année par un tuteur.

Ce mémoire doit être théorique et pratique, attrayant, innovant et doit apporter à la communauté des médiateurs et négociateurs. Il pourra faire l'objet d'une diffusion, qui permettra la mise en valeur de son auteur.

| |
|--|
| TOTAL FORMATION PRINCIPALE (Base et approfondissement) : 250 heures |
|--|

LIEU DE FORMATION :

Cette formation est organisée chaque année sur Aix-en-Provence. (France)

Elle peut s'organiser, de façon délocalisée, en toute institution, organisation ou entreprise, ou en tout lieu dans le monde à partir de 12 personnes.

Les formations de Base ont déjà été réalisées en de nombreux lieux : Aix-en-Provence, Draguignan, Nice, Grasse, Tarascon, Nîmes, Ajaccio, Bastia, Digne, Gap, ...

La formation d'approfondissement a déjà été réalisée à Nîmes, en Corse, à Grasse, au Bénin (Afrique), ...

Elle peut être dispensée en français ou en anglais.

Contactez-nous !

ET APRES ?

Les participants ayant obtenu le diplôme universitaire ou les médiateurs ou négociateurs en exercice peuvent venir actualiser leurs connaissances ou raviver leur pratique lors du séminaire intensif de l'université d'été.

Le séminaire est actualisé chaque année et bénéficie des meilleures et dernières connaissances et pratiques en ce domaine de médiation-négociation.

Ils peuvent également poursuivre la formation en une spécialisation entreprise ou en une spécialisation famille

Ils peuvent également entreprendre une formation de formateur en gestion de conflits.

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ?

I. La mission de l'IHEMN est de former des médiateurs et des négociateurs de très haut niveau, afin de contribuer à l'installation de la paix dans le monde.

Dans ce but, l'institut, constitué sous la forme d'association, a pour mission **de faciliter l'accès aux formations à toute personne intéressée**, tout en veillant à ce que la structure puisse acquitter les charges qui lui incombent, et sans jamais sacrifier la plus haute qualité des enseignements.

C'est pourquoi le prix de nos formations est calculé au plus juste, de façon à pouvoir vous offrir les meilleurs enseignements, à acquitter les coûts de structure et pouvoir proposer la formation au plus grand nombre.

II. Les prix des formations sont réévalués chaque début d'année, et figurent dans le bulletin d'inscription de l'année en cours.

III. Vous voulez suivre la formation, mais vous n'en avez pas les moyens financiers ?

Il existe des solutions !

- **Si vous êtes professionnel indépendant (avocat, expert, psychologue, chef d'entreprise...)**

L'organisme est « data-docké », et nos formations sont prises en charge par les fonds de formation continue, soit totalement, soit partiellement (FIF-PL pour les indépendants, Agefos, etc...)

En moyenne, le FIF-PL rembourse 2500 euros pour la formation complète qualifiante.

Il est recommandé de faire sa demande auprès de votre fonds de formation le plus tôt dans l'année, même si vous postulez pour une formation en juillet-août, car les ressources des fonds de formation s'amenuisent au fil de l'année.

- **Si vous êtes salarié**

Une demande RNCP est actuellement en cours afin de pouvoir recevoir des autres fonds de formation et le CPF. (Réponse vers début juin 2020). Merci de nous contacter si vous êtes dans ce cas.

- **Si vous ne bénéficiez d'aucune aide**

Le coût est réduit de 15 % pour les personnes acquittant personnellement la formation sans aide extérieure.

- **Si vous êtes chômeur**

La formation peut être prise en charge par certains Pôle Emploi. Contactez-nous.

- **Si vous êtes étudiant en formation initiale**

L'IHEMN accueille désormais les étudiants pour un prix de 66 % du prix affiché (Attention, places limitées)

Vous pouvez également postuler pour un stage à temps partiel ou complet en notre organisme : l'IHEMN accueille des stagiaires pour une durée de 3 mois minimum, (6 mois préférés), à temps complet ou partiel. Le stage peut être indemnisé, et la formation est offerte pendant le stage.

Si votre formation n'est pas finie à l'issue de votre stage, vous pourrez si vous le souhaitez la continuer et la terminer, en réglant le solde au prix étudiant, ou en moyennant une contrepartie, à définir avec l'association.

Pour Tous, le coût de la formation peut toujours être échelonné sur la durée de la formation. Néanmoins, l'ensemble des règlements doit être remis en début de formation.